



LES PRIORITÉS D'INTERVENTION (PI) DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE 2022-2023
(Art. 13.1 Entente MAMH-MRC (art. 26.1 à 26.6))

OBJETS PI-2023-2024	Orientation territoriale
Réaliser des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville.	Dossiers métropolitains et régionaux <i>Coordination aux dossiers régionaux et métropolitains, actualisation du schéma d'aménagement, échantillonnage qualité des eaux en surface, mise en valeur de la Rivière des Mille Îles, Trame verte et bleue, dossiers en lien avec le REM, ARTM, EXO</i>
Soutenir les municipalités locales de la MRC en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre).	Dossiers de mise en commun de projets techniques, sociaux et culturels <i>Journées de la culture, Été en spectacle, Patrimoine de musique classique, soutien aux projets culturels, patrimoine, gestion des matières résiduelles des ICI, schéma de couverture en sécurité incendie, sécurité civile et publique, archives</i>
Promouvoir l'entrepreneuriat, soutenir l'entrepreneuriat et l'entreprise (PSE).	Dossiers entreprises et PME <i>Soutien au développement économique et entrepreneuriat, soutien à l'économie sociale et aux organismes communautaires, développement de partenariats avec les acteurs du milieu, développement économique intelligent et marketing territorial (ententes avec les autres MRC)</i>
Mobiliser les communautés et soutenir la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental (PSPS).	Dossiers projets structurants <i>Récréotourisme, Autoroute 19, voies réservées Autoroute 15, Parc régional des Mille-Îles, ententes cadres (Laurentides international, Synergie Économique Laurentides, Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale, Moisson Laurentides, pistes cyclables</i>
Établir, financer et mettre en œuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires.	Dossiers ententes sectorielles <i>Ententes régionales pour projets avec des organismes du milieu (Table de concertation bioalimentaire des Laurentides, Bureau du Cinéma et de la Télévision des Laurentides, Conseil de développement d'excellence sportive des Laurentides et autres)</i>
Soutenir le développement rural dans un territoire rural que la MRC aura à définir à cette fin.	Dossiers agricole et agroalimentaire <i>Mise en œuvre du Programme de développement de la zone agricole (PDZA) et autres projets</i>